

## Le manifeste linguistique de Geoff[f]roy Tory [1529] : argumentation et terminologie

### 1. Introduction

Parmi les textes exemplifiant le mouvement d'illustration, de codification et d'élaboration des langues vernaculaires européennes, une place spéciale revient à un traité sur les caractères imprimés, publié par un imprimeur humaniste français, revendiquant publiquement une codification graphique et grammaticale du français. Ce texte, qui devance les premiers traités grammaticaux et dictionnaires imprimés du français, paraît en 1529, avec privilège royal pour dix ans<sup>1</sup>, sous le titre *CHAMP / FLEURY / Au quel est contenu Lart & Science / de la deue & vraye Proportion des Let / tres Attiques, quon dit autrement Let- / tres Antiques, & vulgairement Let- / tres Romaines proportionnees selon / le Corps & Visage humain*<sup>2</sup>, ouvrage vendu « a Paris sus Petit Pont a Lenseigne / du Pot Casse par Maistre Geofroy / Tory de Bourges / Libraire, & Au- / theur du dict Liure »<sup>3</sup>.

Geoff[f]roy Tory (1480–1533), après avoir fait des études à la faculté des arts de sa ville natale, s'initia à la culture humaniste lors d'un premier séjour en Italie (vers 1505–1506), et à son retour, il s'établit à Paris, où il enseigna aux Collèges du Plessis (1507), de Coqueret et de Bourgogne. À son enseignement, Tory a joint une œuvre

<sup>1</sup> La parution de l'ouvrage peut être considérée comme un acte de glottopolitique (cf. § 5). Non seulement l'auteur/imprimeur a mentionné (deux fois!) sur le frontispice que son ouvrage paraît avec un privilège royal accordé pour dix ans, mais le long privilège stipule explicitement les droits de Tory, en mettant en relief le but « illustratif » de son ouvrage écrit et imprimé « en langage françois » (Tory 1529, f. Aij<sup>r</sup>).

<sup>2</sup> Éditions du *Champ fleury* : Tory (1529 [réimpr. 1931 = 1973], [rééd. 1998]); biographie de Tory : Bernard (1857 [1865<sup>2</sup>], trad. 1909); inventaire des textes imprimés par Tory : Catach (1968, 361-365), études : Brunot (1967, 33-35), Cohen (1931 [1973]), Jouanna (2001).

<sup>3</sup> Nous transcrivons le titre, ainsi que tous les passages cités, d'après le fac-similé de l'édition *princeps* publié en 1931 par Cohen, et réimprimé avec une nouvelle introduction par Reichenberger et Berchem en 1973, en notant *u* et *v* tels qu'ils se lisent dans l'original, sans mettre les signes diacritiques ou la séparation des mots selon l'usage contemporain; le soulignement indique la résolution des abréviations. L'ouvrage aurait connu trois rééditions au XVI<sup>e</sup> siècle (une vers 1536 et deux en 1549), selon Reichenberger – Berchem (1973, XIX). C'est à tort que Jouanna (2001) écrit le titre du livre en un mot.

de philologue<sup>4</sup>, éditant la *Cosmographia Pii papae* (1509), les *Institutiones* de Quintilien et la grammaire de Probus (1510) (Bernard 1857, 3-4, 6-8). Après un deuxième voyage en Italie, vers 1516, Tory ouvrit un atelier de gravure sur bois et une librairie. Il finira sa carrière comme *Imprimeur du Roy* et *Libraire juré*; il meurt à Paris en 1533. C'est comme imprimeur-libraire qu'il publia, en 1529, un ouvrage 'curieux', théorique et pratique, programme et modèle à la fois. Nous nous proposons d'examiner cet ouvrage aux dimensions multiples<sup>5</sup>.

## 2. *Champ fleury* : un traité théorisant aux allures allégoriques

Dans *Champ fleury* s'allient l'érudition livresque des humanistes et un goût prononcé de l'allégorisation et de l'interprétation. On y perçoit l'influence de la mystique des chiffres du néoplatonisme florentin, ainsi qu'un raisonnement reposant sur l'analogie entre macrocosme et microcosme, courant à l'époque (Reichenberger – Berchem 1973, XV-XVI).

Plaidoyer pour l'emploi des lettres antiques, l'ouvrage relève en premier lieu de l'histoire et de la technique de l'imprimerie. L'objectif principal de Tory est de restituer le dessin des lettres romaines, dont il souligne les analogies proportionnelles avec le corps humain<sup>6</sup>. Dans les impressions de son atelier, les caractères romains se substituent à la bâtarde gothique; c'est d'ailleurs grâce à Tory que la lettre bâtarde gothique fut remplacée par la romaine<sup>7</sup>.

## 3. Un ouvrage à vocation 'éthique'

Dès l'introduction, adressée « a tous vrayz & deuotz Amateurs de bonnes Lettres » (f. Aij<sup>o</sup>), Tory situe son entreprise dans un cadre éthique; il oppose les érudits qui préférèrent garder jalousement leur science à ceux qui la partagent :

les bonnes et honnestes [sciences] il les fault publier afin qu'vng Chascun se y emploie et euertue a bien faire [...] Ne soyons donques ingrats denseigner & dire honnestement ce qui peut prouffiter, & faisons de bon cueur plaisir a tous viuans ainsi que voudrions quilz nous feissent (*ibid.*).

La préoccupation éthique de Tory se manifeste surtout par l'interprétation symbolique à laquelle il soumet ses conseils techniques concernant le dessin des lettres antiques. Ainsi, le tracé de la lettre Y est censé représenter le carrefour de la vie,

<sup>4</sup> On trouvera une énumération des textes édités dans Reichenberger – Berchem (1973, VIII).

<sup>5</sup> L'ouvrage est divisé en trois livres, les deux derniers traitant de « Linuention des Lettres Attiques, & de la conference proportionnelle dicelles au Corps & Visage naturel de Lhomme parfait » (f. Ai<sup>o</sup>) et du dessin et de la prononciation des lettres. Le premier livre est consacré à une « exhortation a mettre & ordonner la Langue Francoise par certaine Reigle de parler elegamment en bon & plussain Langage Francois » (*ibid.*).

<sup>6</sup> Pour des prédécesseurs ayant pu inspirer Tory, cf. Jouanna (2001, 1100a).

<sup>7</sup> Sur cette innovation due à Tory, v. Cohen (1931 [1973], xiv-xvi) et Reichenberger – Berchem (1973, sqq).

offrant deux voies, l'une de la Volupté, l'autre de la Vertu. L'image au *f. LXIII<sup>r</sup>* montre la première voie, la plus large, menant à « miserables maux & griefz torments » (*ibid.*), alors que celle, plus étroite, de la Vertu mène vers la gloire et l'honneur. Cette préoccupation moralisante vise avant tout l'efficacité de la parole en tant qu'instrument de communication et d'instruction : une éthique 'appliquée' donc.

#### 4. Un discours sur l'ordre mathématique des choses visualisé dans les lettres

Dès le début, Tory note l'ordonnance mathématique de la nature (*f. XVII*) et s'efforce de montrer, par de multiples dessins (p.ex. *ff. XVII<sup>r</sup>, XVIII<sup>r</sup>, XIX<sup>r</sup>*), que les « lettres attiques » sont proportionnées selon le corps humain (*f. XVI<sup>r</sup>*). À travers le livre, lettres et figures géométriques se voient attribuer une valeur symbolique. Ainsi, Tory divise chaque carré à l'intérieur duquel il inscrit les lettres en dix corps de hauteur et dix corps de largeur, le chiffre 10 renvoyant à l'ensemble formé par les neuf Muses et Apollon, « qui [...] sont celebres & frequentez par bonnes lettres » (*f. XIV<sup>r</sup>*).

L'ordre mathématique des choses, visualisé dans les lettres, se reconnaît aussi dans le microcosme qu'est l'homme. Il n'est pas étonnant de trouver le visage humain inscrit dans la lettre O (*f. XXI<sup>v</sup>*), le cercle étant selon les Anciens la figure la plus parfaite, celle qui convient le plus à la tête, siège de l'imagination et de la raison. Le fait que l'alphabet (latin) compte 23 lettres<sup>8</sup> est également significatif, car ce nombre s'obtient par l'addition des 9 Muses, des 7 arts libéraux, des 4 vertus cardinales et des 3 grâces.

#### 5. Le message glottopolitique

Déjà dans l'épître aux lecteurs (*f. Aviii*), l'auteur manifeste son intention d'honorer la langue française et de combattre la corruption qui la menace. Pour Tory, il s'agit d'un devoir moral :

On cognoist les hommes en faitcz & en ditz. Faison donques tant que noz ditz & parolles soient saines & receuables en toute Raison et tout Honneur. Acoustumon nous a bien parler & bien dire, En ce faisant trouueron que bien nous en prendra, & que noz parolles auront si grande vertus quelles persuaderont en mille beaulx propos (Tory 1529, *f. Aviii<sup>r</sup>*).

Ce passage se termine par une exhortation à codifier la langue française, en imitant les auteurs qui avaient illustré le latin :

O Deutz Amateurs de bonnes Lettres, Pleust a Dieu que quelque Noble cueur semployast a mettre & ordonner par Reigle nostre Langage Francois, Ce seroit moyen que maints Milliers dhommes se euerturoient a souuent vser de belles & bonnes parolles. Sil ny est mys & ordonne/on trouuera que de Cinquante Ans en Cinquante Ans [...] la langue Francoise, pour la plus grande part, sera changee & peruertie. Le Langage daujourd'hui est change en mille facons du Langage qui estoit il y a Cinquante Ans ou enuiron [...] (*f. Aviii<sup>r</sup>*) ;

<sup>8</sup> Les lettres *j*, *u* et *w* ne sont pas prises en compte.

[...] iespere que au plaisir de Dieu quelque Noble Priscian/quelque Donat, ou quelque Quintilien Francois/naistra de Bref, sil nest desia tout edifie (*f. Aviii<sup>v</sup>*).

De manière emblématique, Tory a voulu démontrer par son ouvrage comment on peut « décorer » le français, en mettant ainsi le savoir à la portée du « peuple commun » (*f. I<sup>r</sup>*).

L'entreprise de codification du français s'insère dans un programme plus vaste, didactiquement articulé:

Parquoy ie vous prie donon nous tous courage les vngz aux aultres, & nous esueillon a la purifier. Toutes choses ont eu commencement. Quant lung traictera des Lettres, & laultre des Vocales, vng Tiers viendra/qui declarera les Dictions. & puis encores vng aultre suruiendra qui ordonnera la belle Oraison. Par ainsi on trouuera que peu a peu on passera le chemin, si bien quon viendra aux grans Champs Poetiques et Rhetoriques plains de belles/bonnes/& odoriferentes fleurs de parler & dire honnestement & facilement tout ce quon voudra (*f. Aviii<sup>v</sup>*).

## 6. Le programme linguistique de Tory

Tory est conscient de la nécessité de codifier la langue nationale. Le moyen français était, à l'époque de François I<sup>er</sup>, dans une période de mutation: exposé à l'influence du latin humaniste et de l'italien, il s'éloignait des structures de l'ancienne langue. Face à cette situation, Tory fait l'éloge du français, dont il vante les capacités:

Le scay quil ya mains bons esperits qui escriroient voluntiers beaucop de bonnes choses silz pensoient les pouuoir <r> bien faire en Grec ou Latin. & nea <n> moings Ilz sen deportent de paour de y faire incongruyte ou autre vice quilz doubtent. Ou ilz ne veulent escrire en Francois pensant que la langue Francoise ne soit pas assez bonne ny elegante [...] elle est vne des plus belles & gracieuses de toutes les langues humaines (*f. XXIII<sup>r</sup>*).

La codification de la langue est la condition pour atteindre un but plus élevé: celui de faire du français une langue apte à servir de véhicule des (« bonnes ») sciences.

auons voulu suader & prier [...] que quelques bons esperits seuertuassent a mettre nostre langue francoise par reigle, afin quen peussions vser honnestement & seurement a coucher par escript les bonnes Sciences, quil nous fault mendier des Hebreux, des Grecs, & des Latins, & que ne pouuons auoir sans grans cousts/fraiz/& despens de temps & dargent (*f. XXX<sup>r</sup>*).

Comment Tory conçoit-il cette codification? Il semble surtout penser à un travail d'orthographe et de rectification graphique:

Le sembleray cy par auanture estre nouvel homme, pource quon na point encores veu enseigner par escript en langage Francois la facon & qualite des Lettres, mais desirant enluminer aucunement nostre langue, ie suis content estre le premier petit indice a exciter quelque noble esperit qui se eurtura dauantage, comme firent les Grecs iadis & les Romains, mettre & ordonner la langue Francoise a certaine reigle de pronunçer & bien parler (*f. I<sup>r</sup>*; italiques nôtres).

En matière d'orthographe, Tory plaide pour une orthographe *réglée et univoque*, qui permet de passer facilement de l'image écrite à l'oralité et vice versa. Cela implique que l'on fixe les « vertus » des lettres, mais aussi qu'on augmente le système graphique hérité du latin avec des signes diacritiques<sup>9</sup> :

En nostre langage Francois nauons point d'accent figure en escripture, & ce pour le default que nostre langue nest encores mise ne ordonnee a certaines Reigles comme les Hebraïque, Grecque, & Latine. Je voudrois quelle y fust ainsi que on le porroit bien faire [...] En ce passage d'accent, nous auons imperfection a la quelle doiburions remedier en purifiant & mettant a Reigle & Art certain nostre langage qui est la plus gracieuse qu'on sache (f. LII<sup>r</sup>).

Quant à la prononciation, Tory n'est pas un analyste du système phonétique français ; l'absence d'attitude descriptiviste est compensée par la recommandation de modèles de la 'bonne prononciation'<sup>10</sup>. Tory part du constat d'une variation diatopique du français parlé, qu'il compare à la situation du grec ancien. Aux cinq « diuersites de langage » du grec, il compare cinq variantes gallo-romanes : la langue de la Cour (le parisien), le picard, le lyonnais, le limousin et le provençal (f. V<sup>r</sup>). Chose intéressante, Tory ne propage pas un modèle 'parisien' : à quelques reprises, il recommande la prononciation picarde<sup>11</sup> (du français et du latin !) :

Et ie ne cognois Nation en France qui aye la langue plus apte & diserte a bien prononcer Grec, Latin, & Francois, que Picards (f. XLV<sup>r</sup>; voir aussi f. LV<sup>r-v</sup>).

## 7. Un programme écolinguistique à référence historique

Tory défend donc, avec force, l'idée que le français est susceptible d'être mis en règles et d'être illustré par des textes scientifiques et par une littérature. Son argumentation est basée sur l'analogie avec des exemples historiques : les langues classiques qui, elles aussi, ont dû passer par un processus d'élaboration. Celle-ci est en premier lieu un travail de mise en règles ou mise « en bon ordre », surplombant les différences entre les variétés (diatopiques). Tory estime que la situation du français ne pose guère plus de problèmes que celle de la langue grecque dans l'Antiquité :

Sil est vray que toutes choses ont eu commencement, il est certain que la langue Grecque, semblablement la Latine ont este quelque temps incultes & sans Reigle de Grammaire, comme est de present la nostre, mais les bons Anciens vertueux & studieux ont prins peine, & mis diligence a les reduyre & mettre a certaine Reigle, pour en vser honnestement a escrire & rediger les bonnes Sciences en memoire, au prouffit & honneur du bien public [...] Nostre langue est aussi facile a reigler et mettre en bon ordre, que fut iadis la langue Grecque, en la quelle ya cinq diuersites de langage, qui sont la langue Attique, la Dorique, la Aeolique, la Ionique, & la Comune, qui ont certaines differences entre elles en Declinaisons de noms, en Coniugations de verbes, en Orthographe, en Accentz & en Pronunciation. [...] Tout ainsi

<sup>9</sup> Voir Catach (1968, 37, 43sqg, 459-461).

<sup>10</sup> Si Tory fait preuve de purisme, c'est surtout à propos de la prononciation du latin ; ainsi, il réagit contre les « grammairiens de village », qui ne savent pas leur latin et corrompent la prononciation et la métrique latines (f. XLV<sup>r</sup>).

<sup>11</sup> Pour la valorisation des habitudes picardes cf. f. XXIV<sup>v</sup>.

pourrions nous bien faire, de la langue de Court & Parrhisiene, de la langue Picarde, de la Lionnoise, de la Lymosine, & de la Prouuensalle (f. IV<sup>v</sup>-V<sup>r</sup>).

Celui qui veut s'atteler à cette tâche est renvoyé à un choix d'auteurs médiévaux, modèles à imiter pour ce qui est de la grâce et de la « grande maieste de langage ancien » (f. III<sup>v</sup>), par leur style et leur « bon » et « doux langage » (f. III<sup>v</sup>-IV<sup>r</sup>).

Une *motivation* essentielle pour codifier le français réside pour Tory dans la variabilité de la langue, en diatopie et en diachronie. La prise de conscience de l'historicité des langues est concrétisée par une comparaison de formes et expressions de son temps avec celles trouvées dans le *Livre des Eschecz*<sup>12</sup>, datant d'environ 1475.

Un autre argument avancé par Tory concerne la possibilité de formuler des règles et de restreindre le polymorphisme, par exemple dans les conjuguisons<sup>13</sup> :

Si avec nostre facundite, estoit Reigle certaine, Il me semble [...] que le langage seroit plus riche, & plus parfaict. Et a ce propos pource quil men souuient, & que ie puisse bailler quelque bonne raison que Reigle se y pourroit tenir, pource que ie voy communement mains personnages tant scauans que non scauans y faillir & commettre Barbarisme, & langage inepte, ie dis que pour les preterits parfaicts on peut assigner telle Reigle & dire [...] (f. III<sup>v</sup>).

En présentant les « lettres attiques » et leur valeur phonique, Tory est amené à critiquer la prononciation (latine et française) de ses contemporains. Les critiques qu'il formule à propos d'usages considérés comme vicieux nous renseignent sur les habitudes de son époque, par ex. la tendance des « simples gens » à omettre le -s final latin, « qui est vng tres grant vice » (f. XXV<sup>v</sup>). Parmi d'autres témoignages, relevons le passage de -oy- à -e-, observable dans la prononciation des Normands (f. XXXIX<sup>r</sup>) ou l'omission de -e final chez les Lorrains, ce qui les amène à confondre le masculin et le féminin.

## 8. Le travail sur la langue chez Tory : conceptions et terminologie

Comment Tory se représente-t-il le travail sur la langue à réaliser ? L'auteur dispose de tout le vocabulaire fondamental en matière de graphophonétique – « lettres »<sup>14</sup>, « caractères », « écriture » [définition: f. V<sup>r</sup>]<sup>15</sup>, « orthographe » et « orthographeur » (f. IX<sup>v</sup>), « voyelles/vocales » (ff. XXIV<sup>v</sup>, XXXI<sup>v</sup>, XLVI<sup>v</sup>), « consonnes » (f. XXXV<sup>v</sup>), « semi-voyelles/semivocales » (f. XLVI<sup>v</sup>), « syllabes » (f. Aiiij<sup>r</sup>), « diphtongue » (f. LXX<sup>r</sup>), « mute » [*< MUTA*] (ff. XLVI<sup>r</sup>, LXXI<sup>v</sup>), « liquide » (ff. XXIV<sup>v</sup>, LXXI<sup>v</sup>) –, et il est capable de fournir une description, mi-articulatoire mi-acoustique, des sons français (et latins). Tory consacre beaucoup d'attention à des phénomènes phonétiques :

<sup>12</sup> Cette évolution ne se limite pas au vernaculaire: Tory est conscient que « Lusage & le temps apportent & emportent beaucoup de vocables vieulx & nouueaulx » (f. V<sup>r</sup>), aussi en latin.

<sup>13</sup> Pour un exemple de ce polymorphisme, cf. Roques (1985).

<sup>14</sup> Au sens de « figure à tracer », cf. f. XI<sup>r</sup> ; au sens de « figure », par opposition à « son », cf. f. LXXI<sup>v</sup>.

<sup>15</sup> Par opposition à « prononciation » : « Nous nous aidons bien de le S. en escripture, mais en prononciation ie treuve quil en ya qui sen acquitent mal, car en lieu de dire. Deus [...] ilz begayent & mengent la queue disant. Deu [...] » (f. XXV<sup>v</sup>).

ainsi, il note la tendance « flamande » à la diphtongaison et discute la prononciation de la lettre *e*. Dans un long passage consacré aux valeurs de *e* (f. XXXIX<sup>v</sup>), il distingue trois types de sons : le *e* fermé (dans *beauté*, *loyauté*), le *e* qui *flue* (« coule ») et *pert son son*, c'est-à-dire le *e* muet (dans *nature*, *créature*), pas encore amui à son époque (Cohen 1931 [1973], 27), et le *e* « allongé », qui doit être le *e* ouvert (long; Tory donne comme exemples *matinée* et *robinet*).

Tory distingue la prononciation variable du *c* devant *o* (f. XXXVII<sup>v</sup>) : l'occlusive vélaire est dite *solide*, la sifflante est dite *exile*. Cette citation manque dans le glossaire de Cohen, mais nous y trouvons deux autres occurrences de l'adjectif *exile*, appliqué à la sifflante, qui illustrent qu'*exile* (< EXILIS) signifie « faible, doux, amoindri », alors que *solide* signifie « fort »<sup>16</sup>. Par *solide/exile*, l'auteur désigne donc une différence (pertinente) en force articulatoire (*fortis* vs *lenis*).

En matière de description grammaticale, si Tory maîtrise le vocabulaire des parties du discours<sup>17</sup>, il ne fournit guère de canevas descriptif. Mais il fait preuve d'une certaine maîtrise de la terminologie grammaticale ainsi que de la 'matière' à décrire. C'est ainsi qu'il « assigne » une règle pour la formation des « preterits parfaits » :

Toutes & quantes fois que linfinitif se terminera en Re, le preterit en tierce persone singuliere doibt estre profere en .it. comme Batre, batit. Faire, fait. vaincre, vainquit. Plaire & ses composez qui sont Complaire & Deplaire en sont exceptez, car il font leur preterit en eut, pleut, compleut, & despleut. Boyre aussi, & Croire, fo<n>t beut & creut. [...] Et quanteffois celluy infinitif est termine en .Er, le preterit veult estre en .A. comme, Fraper, frapa. Denser, densa. Saulter, saulta, & non frapit, Densit, ne Saultit comme disent plusieurs, Cognoistre, & ses semblables en terminaison, en sont exceptez. car Ilz font leur preterit en Eut, comme font les Infinitifz en Oir, Cogneut, Conceuoit, conceut, Aparceuoit, aparceut, infinitifz en .ir. ont leur preterit en .it. Faillir faillit. Cueillir, cueillit, & non cueilla, ne failla comme disent maintz indiscrets (f. III<sup>v</sup>).

Tory a aussi une vue d'ensemble, de nature 'ascendante', de l'organisation de la langue (et de sa description) :

Le nombre Imper, comme dict Macrobe au premier liure. De Satur<n>alibus, est prins pour le masle, & le nombre Per pour la femelle, qui est a dire, que par coniunction de masle & femelle l'homme est engendre. Aussi par coniunction de lettres les syllabes sont faictes, & par coniunction de syllabes les dictiones. Et Loraison par assemblément de lettres, syllabes/& dictiones bien accordees se treuve bonne, elegante, et bien coulant (f. X<sup>r</sup>).

Là où l'auteur déploie un vocabulaire abondant, c'est à propos de l'élaboration et du culte de la langue, et il n'est pas inutile de présenter un aperçu systématisant de sa terminologie. Celle-ci concerne :

<sup>16</sup> Cf. f. LVI<sup>r</sup> : « Le S. [...] les Grecs [...] la prononcent forte & solide, quasi aussi valide que quant nous prononceons deux S.S. Quant ilz disent Μουσα, ilz prononcent Mussa. Ne iamais ne la font exile ne adoulcye entre deux vocales, comme nous faisons ».

<sup>17</sup> Tory se sert par ex. des termes *diction*, *vocable*, *verbe*, *interjection*.

- (a) L'identification de langues classiques et vulgaires : hébreu, grec, latin, et pour les vernaculaires, le français, que l'auteur appelle *Francois* (ff. XXIV<sup>r</sup>, XXVI<sup>r</sup>, XXVII<sup>r</sup>, XXXI<sup>v</sup>, XXXII<sup>r</sup>, XLV<sup>v</sup>)<sup>18</sup>, *langage maternel* (f. I<sup>v</sup>), *langue maternelle* (f. II<sup>v</sup>), *langue Francoise* (f. XXIV<sup>v</sup>), *langage Francois* (ff. I<sup>r</sup>, II<sup>r</sup>, XXXVII<sup>v</sup>, XXXIX<sup>v</sup>, XL<sup>r</sup>), *nostre langage* (ff. I<sup>r</sup>, XXIV<sup>v</sup>), *nostre langue* (f. LII<sup>r</sup>), *nostre francois* (f. XL<sup>r</sup>), *nostre langage Francois* (ff. XXII<sup>r</sup>, XXX<sup>v</sup>, XLI<sup>r</sup>, LI<sup>r</sup>, LIII<sup>r</sup>, LIV<sup>r</sup>), *langue domestique* (f. XII<sup>r</sup>). De ce « langage maternel », Tory mentionne certains dialectes : le picard, le lorrain, (f. XXXIX<sup>v</sup>), le parisien (f. V<sup>r</sup>) ; il critique la prononciation des Bourguignons et Foréziens (f. XLIX<sup>v</sup>), des Normands (f. L<sup>v</sup>), des habitants de Bourges (ff. XLII<sup>r</sup>, LV<sup>v</sup>, LXIV<sup>v</sup>), des Manceaux (f. LV<sup>r-v</sup>) et des Bretons (ff. LV<sup>r-v</sup>, LVIII<sup>v</sup>). En dehors du domaine d'oïl, il mentionne le limousin, le lyonnais et le provençal, et signale des particularités de la prononciation des Gascons (ff. XXXV<sup>v</sup>, LVIII<sup>r</sup>) et Toulousains (f. LVIII<sup>r</sup>). Une autre langue vulgaire — qui devrait bientôt faire concurrence au français — est appelé *vulgar Italien* (ff. IX<sup>r</sup>, XIII<sup>r</sup>, LXXII<sup>r</sup>) ou *Langage Vulgaire Italien* (ff. XXIX<sup>v</sup>, XXXV<sup>v</sup>).
- (b) Un deuxième plan terminologique concerne les registres de la langue. Les termes généraux ici sont ceux de *langage* et de *style*; Tory recommande comme modèles le *stile de Parlement* et le *langage de Cour* (f. I<sup>v</sup>).
- (c) Un troisième plan est celui des qualités (attestées ou à réaliser) d'une langue, ou qualités négatives. Ici, on relève : *grace de la langue* (ff. II<sup>r</sup>, IV<sup>r</sup>, XII<sup>r</sup>) ; *majeste de langage* (f. II<sup>v</sup>) ; *facondite/facundite* (ff. III<sup>r</sup>, III<sup>v</sup>) ; *l'efficace* (d'une langue) (f. III<sup>r</sup>) ; *perfection de la langue* (f. VII<sup>r</sup>) ; *langage aorne* (f. III<sup>r</sup>) ; *bon langage* (ff. III<sup>r</sup>, XXXIX<sup>v</sup>) ; *beau langage* (ff. III<sup>r</sup>, XIV<sup>v</sup>) ; *langage (plus) riche* (f. III<sup>v</sup>) ; *langage gracieulx* (f. III<sup>r</sup>) ; *langage (plus) parfaict* (f. III<sup>v</sup>) ; *doulx langage* (f. IV<sup>v</sup>) ; *langage seignorial & heroique* (f. IV<sup>v</sup>) ; *langage ordonne* (f. IV<sup>v</sup>) ; *langue (bien) reiglee* (f. IV<sup>v</sup>) ; *langue reguliere* (f. IX<sup>v</sup>) ; *grande maieste de langage ancien* (f. III<sup>v</sup>), ou leur absence : *gros langage ... auant que sa langue Latine fust purifiee* (f. IV<sup>v</sup>), *rudite & dure langue* (f. VI<sup>r</sup>) ; *langage inepte* (f. III<sup>v</sup>), *langue inculte & sans Reigle de Grammaire* (f. IV<sup>v</sup>).
- (d) En rapport avec les qualités (positives) d'une langue, on trouve un vocabulaire de 'promotion' et d'élaboration : à part des termes généraux comme *acroistre* (f. Aij<sup>r</sup>), *decorer* (f. I<sup>r</sup>), *diuulguer* (f. Aij<sup>r</sup>), *enluminer* (f. I<sup>v</sup>), *enrichir* (ff. I<sup>r</sup>, XII<sup>r</sup>), *purifier* (ff. Avij<sup>v</sup>, IV<sup>v</sup>, LII<sup>r</sup>), *polir* (f. IV<sup>v</sup>), on relève un vaste réseau lexical qui concerne la mise en règles ou mise en grammaire<sup>19</sup> : *reduyre & mettre la langue a certaine regle* (f. IV<sup>v</sup>), *reigler et mettre en bon ordre* (f. IV<sup>v</sup>), *mettre par reigle* (ff. VI<sup>v</sup>, XXX<sup>v</sup>), *mettre a Reigle & Art certain* (f. LII<sup>r</sup>), *mettre & ordonner la langue Francoise a certaine regle de pronunçer & bien parler* (f. I<sup>r</sup>), *ordonner & mettre la noble Langue Francoise par certaine reigle a deument parler & escrire selon la vertu des lettres, syllabes & dictions* (f. LVI<sup>v</sup>), *asseurer par Reigle* (f. XXXV<sup>r</sup>)<sup>20</sup>.

<sup>18</sup> Pour chaque dénomination, nous proposons quelques exemples sélectifs.

<sup>19</sup> Tory établit un lien direct entre « règle » et « grammaire » ; cf. f. IV<sup>v</sup>.

<sup>20</sup> Exemples de ces réseaux lexicaux : « mettre & ordonner la Langue Francoise par certaine Reigle de parler elegamment en bon & plussain Langage Francois » (f. Ai<sup>r</sup>) ; « si nostre Langue estoit deument Reiglee & Polye » (f. Avij<sup>v</sup>) ; « Sil ny est mys & ordonne/ [...] la langue Francoise [...] sera changee & peruertie » (*ibid.*) ; « Si auec nostra facundite, estoit Reigle certaine [...] on peut assigner telle Reigle & dire [...] » (f. III<sup>r</sup>) ; « nostre dict langage Francois a grace quant il est bien ordonne » (f. IV<sup>r</sup>) ; « la langue Grecque, semblablement la Latine ont este quelque temps incultes & sans Reigle de Grammaire [...] a les reduyre & mettre a certaine Reigle [...] [les grammairiens latins] la polyrent & mirent en si bonne ordre [...] ayant nostre la<n>gue bien reiglee [...] Nostre langue est aussi facile a reigler et mettre en bon ordre, que fut iadis la langue Grecque [...] » (f. IV<sup>v</sup>-V<sup>r</sup>) ; « la dicte langue Grecque est de lettres myeulx ordonnees, en sorte quelle est sans comparaison plus fertile, abundante, &

## 9. Conclusion

L'argumentation de Tory contient des idées qui se retrouvent dans nombre d'ouvrages de la Renaissance : l'analogie avec l'élaboration linguistique qu'il a fallu aux langues classiques se lit vingt ans plus tard dans la *Deffence* de Joachim du Bellay (Monferran / Caldarini (ed.) 2007), pour ne citer qu'un exemple célèbre. Les incitations à employer la langue vernaculaire dans les sciences et les arguments en faveur de la substitution du français au latin et au grec — gain de temps, d'argent et d'énergie — se rencontrent dans plus d'un ouvrage du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>21</sup>. Le rôle pionnier de Tory ressort du fait que son plaidoyer devance d'une génération le manifeste de la Pléiade et qu'il sera imité par bon nombre d'auteurs qui ont fait l'apologie du français<sup>22</sup>.

CVO IVO Brugge – KU Leuven

Nico LIOCE / Pierre SWIGGERS

## Références bibliographiques

- Aulotte, Robert, 1965. « Une Défense manuscrite de la langue française au XVI<sup>e</sup> siècle », *BHR* 27, 513-522.
- Bernard, Auguste, 1857. *Geofroy Tory, peintre et graveur, premier imprimeur royal, réformateur de l'orthographe et de la typographie sous François I<sup>er</sup>*. Paris, Tross. [Deuxième éd., Paris, Tross, 1865].
- Bernard, Auguste, 1909. *Geofroy Tory. Painter and Engraver: First Royal Printer: Reformer of Orthography and Typography under François I. An Account of his Life and Works*. Tr. by George B. Ives. [s.l.], The Riverside Press.
- Brunot, Ferdinand, 1967. *Histoire de la langue française des origines à 1900*. T. II: *Le seizième siècle*. Bibliographie et notes complémentaires par Hélène Nais. Paris, Colin.

---

florissant que la leur Latine » (f. V<sup>v</sup>-VI<sup>r</sup>) ; « Nostre langue nest pas ordonnee par reigles de Grammaire » (f. XXV<sup>v</sup>) ; « nostre langue nest pas encore aseuee par Reigle [...] » (*ibid.*) ; « En ce passage d'accent, nous auons imperfection a la quelle doiburions remedier en purifiant & mettant a Reigle & Art certain nostre langue qui est la plus gracieuse qu'on sache » (f. LII<sup>r</sup>) ; « [...] pour le default que nostre langue nest encores mise ne ordonnee a certaines Reigles comme les Hebraique, Greque, & Latine » (*ibid.*) ; « La Sainte Escripiture est en Trois langues Reiglees » (f. LXVII<sup>r</sup>) .

<sup>21</sup> Brunot (1967, 11-13, 74) fournit plusieurs témoignages, entre 1559 et 1588, allant dans le même sens ; cf. aussi Longeon (1989).

<sup>22</sup> Nous pensons à Pierre Saliat [fl.1536-1556] (Chocheyras 1966), au poète anonyme du manuscrit de Soissons (Aulotte 1965) défendant la traduction comme moyen d'enrichir le français, et à Jacques Peletier du Mans, soutenant dans la préface à sa traduction de l'*Art poétique* d'Horace (1541) que le français possède toutes les qualités requises pour rivaliser avec les langues classiques (Fink 1981). Chez un traducteur comme Jean Le Blond, le français surpasse même toutes les autres langues, entre autres par son ancienneté (Hallowell 1960). Jung (1966, 78-79) note que l'apologie de Le Blond reprend parfois textuellement Tory.

- Catach, Nina, 1968. *L'Orthographe française à l'époque de la Renaissance (Auteurs – Imprimeurs – Ateliers d'imprimerie)*, Genève, Droz.
- Chocheyras, Jacques, 1966. « En marge de la «Défense et illustration», Pierre Saliat : une préface critique de 1537 », *BHR* 28, 675-679.
- Cohen, Gustave, 1931 [= 1973]. « Avant-propos », in : Tory 1529 [réimpr. 1931 = 1973], i-xix.
- Fink, Robert J., 1981. « Une «Défense et illustration de la langue française» avant la lettre : la traduction par Jacques Peletier de l'Art poétique d'Horace », *Revue canadienne de littérature comparée* 8, 342-363.
- Hallowell, Robert E., 1960. « Jean Le Blond's Defense of the French Language (1549) », *RR* 51, 86-92.
- Jouanna, Arlette, 2001. « Tory, Geoffroy (Bourges, vers 1480 – Paris, 1533) », in : Jouanna, Arlette et al., *La France de la Renaissance. Histoire et dictionnaire*, Paris, Laffont, 1099b-1101a.
- Jung, Marc-René, 1966. *Hercule dans la littérature française du XVI<sup>e</sup> siècle*, Genève, Droz.
- Longeon, Claude, 1989. *Premiers combats pour la langue française*, Paris, LGF/Livre de Poche.
- Monferran, Jean-Charles / Caldarini, Ernesta (ed.), 2007. *Joachim Du Bellay : La Défense, et Illustration de la Langue Françoyse. L'Olive*, Genève, Droz.
- Roques, Gilles, 1985. « La conjugaison du verbe *vouloir* en ancien français », in : Dees, Anthonij (ed.), *Actes du IV<sup>e</sup> colloque international sur le moyen français*, Amsterdam, Rodopi, 227-268.
- Tory, Geof[f]roy, 1529 [réimpr. 1931 = 1973]. *Champ fleury ou l'art et science de la proportion des lettres*. Précédé d'un Avant-propos et suivi de Notes, Index et glossaire par Gustave Cohen. Nouvelle préface et bibl. de Kurt Reichenberger et Theodor Berchem, Paris [Réimpr. Genève, Slatkine, 1973].
- Tory, Geof[f]roy, 1529 [rééd. 1998]. *Champ fleury. Art et science de la vraie proportion des lettres*, [Paris], Bibliothèque de l'Image.